Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27-06-2023
ID : 039-223900010-20230626-ARR_2023_0834-AR

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
17 RUE ROUGET DE LISLE
39039 LONS-LE-SAUNIER
Cedex
Tél. 03 84 87 33 00
contact@jura.fr

ARRÊTÉ N° ARR_2023_0834_ART_RD 43_PASSENANS
Portant réglementation de la circulation
Sur une Route Départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD LONS

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;

VU le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1 ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – première et huitième parties ;

VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Sous-directeur Exploitation et Entretien du Conseil départemental du Jura ;

VU la demande de M. Romain GOISSEAUD, domicilié 20A rue des Roches 39210 VOITEUR, en date du 18 juin 2023 ;

VU l'avis des Maires de PASSENANS, CHATEAU CHALON, VOITEUR, DOMBLANS et FRONTENAY en date du 23 juin 2023 ;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons de sécurité des usagers, des riverains et du personnel de l'entreprise, il convient de réglementer la circulation pendant les travaux d'abattage d'arbres en bordure de route, sur la RD 43 – territoire de la Commune de PASSENANS,

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27-06-2023
ID : 039-223900010-20230626-ARR_2023_0834-AR

ARRÊTE

ARTICLE 1 La circulation sur la **RD 43** sera réglementée de la façon suivant

Période	**Du lundi 3 juillet 2023 à 07h30 au jeudi 13 juillet 2023 à 20h00**
Localisation	**Du PR 2+0025** (au droit de la parcelle ZK 71) **Au PR 2+0550** (au droit de la parcelle ZK 82)
Restrictions	**Circulation interdite à tous les véhicules**

ARTICLE 2 L'itinéraire de déviation dans les deux sens est fixé comme suit (voir plan joint) :

- RD 43 (LES GRANGES DE LADOYE),
- RD 5 (CHÂTEAU-CHALON – VOITEUR),
- RD 120 (DOMBLANS),
- RD 57 (FRONTENAY – PASSENANS).

ARTICLE 3 La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins de l'Agence Routière Départementale de LONS LE SAUNIER.

ARTICLE 4 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 Mme la Directrice Générale des Services du Département et M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département https://www.jura.fr, dont ampliation sera adressée à M. GOISSEAU, à Mmes et M. les Maires de PASSENANS, CHÂTEAU-CHALON, VOITEUR, DOMBLANS et FRONTENAY, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté.

ARTICLE 6 Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de LONS LE SAUNIER à l'adresse suivante : 45 rte de Chilly le Vignoble 39570 MESSIA SUR SORNE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication

Signature de l'arrêté

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27-06-2023
ID : 039-223900010-20230626-ARR_2023_0834-AR

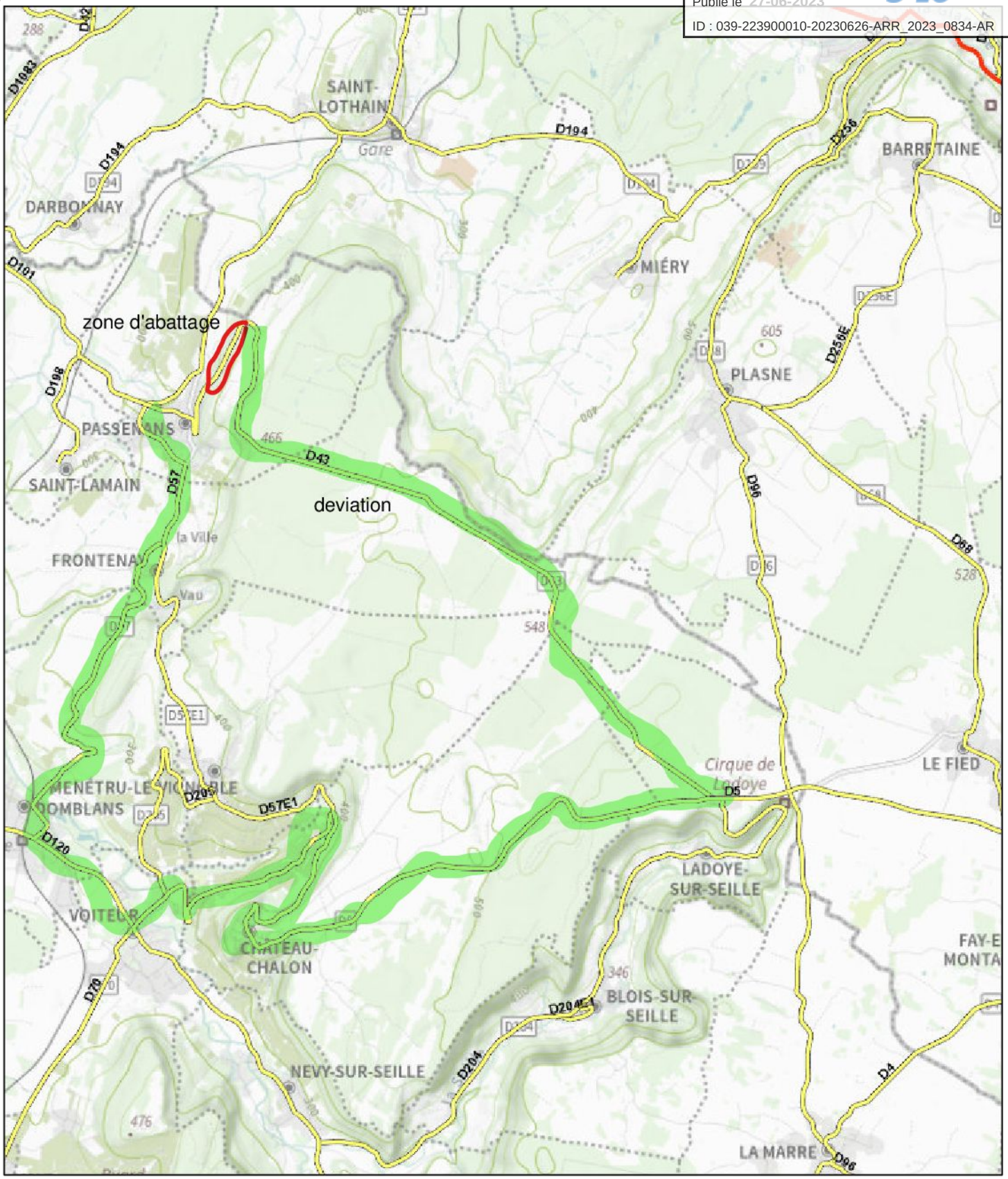

juin 20, 2023

1:73 176

0 0,5 1 2 mi

0 1 2 4 km

- Autoroutes
- Routes Nationales

Tronçons

- Départementales
- Routes gauches
- Voies utilisées en VH
- Véloroutes et voies vertes
- Contour du département

Esri France 2022
Esri France - IGN

CGJURAdnoir

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27-06-2023
ID : 039-223900010-20230626-ARR_2023_0834-AR

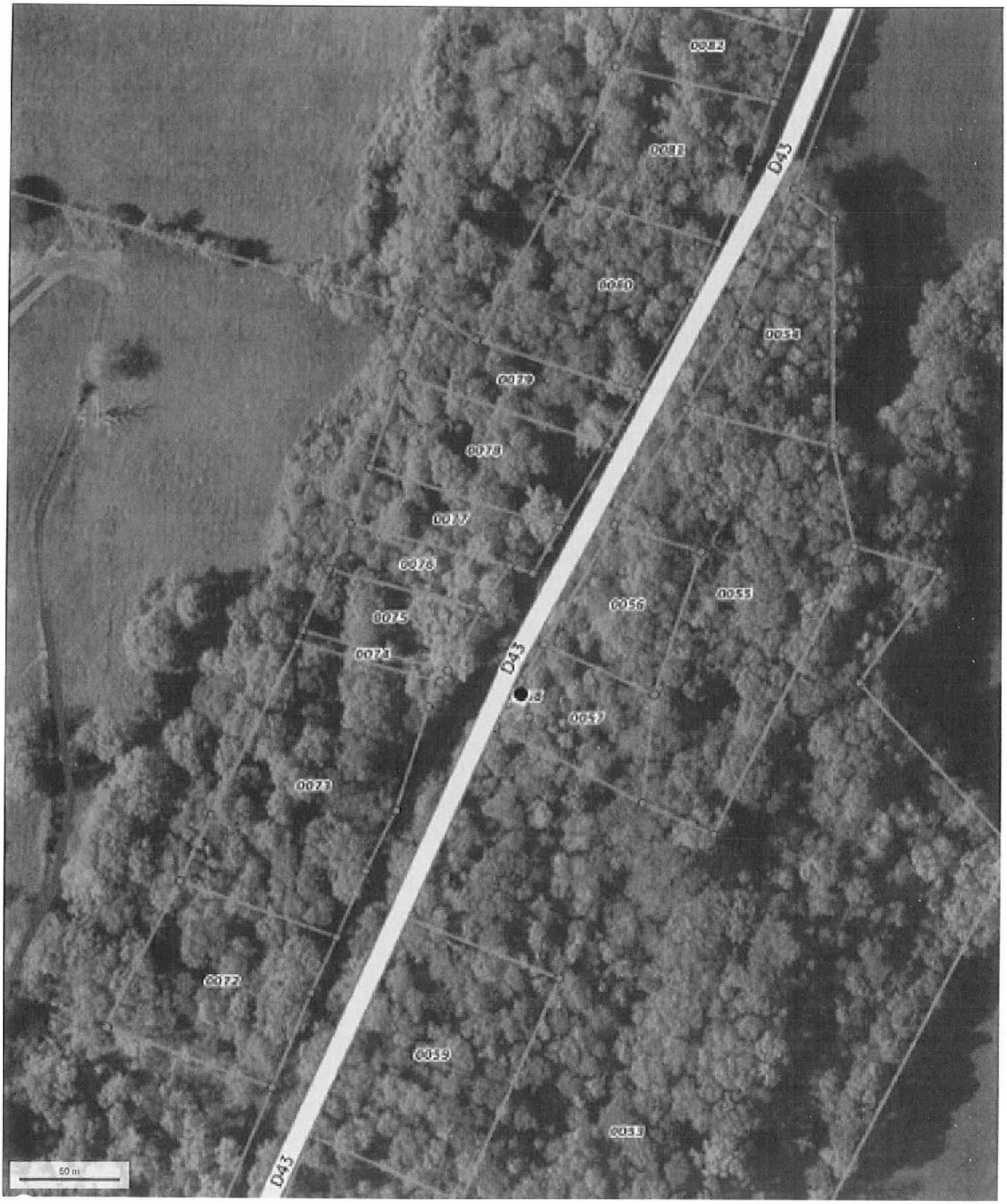

© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 5° 37' 37" E
Latitude : 46° 48' 19" N

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27-06-2023
ID : 039-223900010-20230626-ARR_2023_0834-AR

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27-06-2023
ID : 039-223900010-20230626-ARR_2023_0834-AR

© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 5° 37' 36" E
Latitude : 46° 48' 14" N

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27/06/2023
ID : 039-223900010-20230626-ARR_2023_0834-AR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers

N° 14023*01

Le demandeur

Particulier ☐ service public ☐ maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ entreprise ☒

Nom : Goisseaud Prénom : Romain.
Dénomination : Représenté par :
Adresse Numéro : 20A Extension : Nom de la voie : rue des Roches.

Code postal 39210 Localité : Voiteur. Pays : France -
Téléphone 06 41 90 52 37 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : goisseaud-romain@orange.fr.

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° D 43 Voie communale n°

Hors agglomération ☒ En agglomération ☐

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal 39230 Localité : Passenans

Document d'urbanisme antérieur *(déclaration de travaux ou permis de construire)* :
Référence cadastrale : Section(s) : ZK Parcelle(s) : 0053, 0059, ~~Lieu-dit~~ : 0055, 0073, 0072, 0071,

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ☐ (1)

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐	oui ☐ non ☐
En retrait de l'alignement	mètres	mètres	mètres

Dépôt ou Stationnement ☐ (2) Saillie ou Surplomb ☐ (2) Aménagement d'accès ☐ (2) Ouvrages divers ☐ (1)

Station service ☐ Renouvellement ☐ Création ☐

Autres ☒ Abattage bord de Route - "Fermeture de la route demandée"

Date prévue de début d'application 03.07.2023 Durée d'application (en jours calendaires) : 010

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

(1) Compléter le cadre ouvrages divers (2) compléter le cadre correspondant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27-06-2023
ID : 039-223900010-20230626-ARR_2023_0834-AR

Dépôt ou stationnement (2)

Demande initiale ☒ Prolongation ☐ référence du permis de stationnement : .....

Nature du dépôt ou stationnement
- Matériaux ☐ Benne ☐ Grue ☐ Etalage ☐
- Echafaudage ☐ Mobilier urbain ☐ Terrasses de café ☐ Vente le long de la voie ou sur aire de service ☐
- Autres *(à préciser)* ☐ : .....

Saillie ou surplomb (2)

Largeur : de la voie ___ mètres de la saillie ___ mètres

des trottoirs ___ mètres Hauteur sous saillie ___ mètres

Aménagement d'accès (2)

Avec franchissement de fossé ☐ : Diamètre du tuyau ___ millimètre Longueur ___ mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée ___ mètres Nature du tuyau : .....

Sans franchissement de fossé ☐ Largeur de l'aménagement ___ mètres

Ouvrages divers (1)

Travaux sur ouvrages existants ☐ Installation nouvelle ☐

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable ☐ Eaux pluviales ☐ GDF ☐ Opérateurs réseaux ☐

Eaux usées ☐ EDF ☐ Autres *(à préciser)* ☐ : .....

	Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale	___ mètres	___ mètres
Tranchée transversale	___ mètres	___ mètres
Fonçage	___ mètres	___ mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement ☐ Arrêt bus ☐ Passage supérieur ou inférieur ☐ Équipements de la route ☐

Autres (à préciser) ☐ : Abattage arbres sur Voirie D13.

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000ème ☐ Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000ème ☐ (3) Photos ☐

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50ème ☐

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500ème ☐ Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50ème ☐

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50ème ☐

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police 1/200 ou 1/500ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : ... Le : 18 06 2023

Nom : Goisseaud Prénom : Romain Qualité : Exploitation Forestière

(3) Extrait cadastral ou équivalent